



BTSA DATR

Atelier épreuve E7

« Épreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel »

Animation de l'atelier : Louis Larcade / Marcel Ferréol (Inspection); Marie-hélène NEGRE (ENFA)

Objectif de l'épreuve: rendre compte d'une capacité globale à analyser des réalités professionnelles

Capacité intégrative 10 « Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en développement, animation des territoires ruraux pour faire face à une situation professionnelle ».

Capacités de rang 2 :

- S'intégrer dans une structure et en analyser le fonctionnement
- Prendre des responsabilités et des initiatives dans le cadre de situations professionnelles
- Interagir en situation professionnelle
- Répondre à une commande professionnelle

L'arrêté du diplôme précise que la C10 prend appuie sur les modules de formation professionnels : module M61, séquences

La note de service

« Pour information, cette capacité est, entre autre, acquise dans le cadre des modules de formation professionnels,

du module M 61, des séquences en milieu professionnel et des activités pluridisciplinaires.

L'épreuve E7 comprend deux situations d'évaluation : l'une un écrit, (partie 1 de l'épreuve), l'autre est un oral (partie 2 de l'épreuve). »

E7 : 2 situations d'évaluation CCF /hors CCF

	E7 partie 1	E7 partie 2
Nature	Écrit (étude de cas)	Oral (SPV au cours des stages; 1 SPV au moins en relation avec la mission du stage principal)
Coefficient	6	6
Durée	4 heures	45 min (15 + 30)
Capacités de second rang	Répondre à une commande professionnelle	S'intégrer dans une structure et analyser le fonctionnement Prendre des responsabilités et des initiatives dans le cadre de situations professionnelles Interagir en situation professionnelle
Support	Documents fournis par le jury relatifs à la conception de projets	Note de synthèse du candidat (contexte, mission, action conduite, 2 SPV)
Évaluation	Binôme choisi parmi : SESG, histoire-géographie, ESC	1 enseignant (SESG, hist-géo, ESC) et 1 professionnel / grille en annexe

Déroulement de l' épreuve E 7-1

- **E7-1** : « A partir d'une situation concrète construite à l'aide de données réelles simplifiées (économiques, commerciales, sociales, historiques, géographiques, politiques, culturelles, juridiques...), le candidat doit montrer qu'il est capable d'analyser la situation proposée, d'élaborer, d'explicitier, de prendre position et de justifier un projet de services dans un territoire rural. »

Il s'agit d'une étude de cas selon la modalité d'un écrit de 4 heures

E7-1 / certification de la capacité de rang 2 « répondre à une commande professionnelle »

Nécessité d'un sujet zéro ?

Des éléments d'information sur le contenu de l'épreuve et sur les critères d'évaluation sont souhaités.

Il est rappelé l'intérêt de la mobilisation des équipes et de la participation aux ateliers de production de sujet.

Des modalités de rédaction ont été proposées lors du groupe de travail réuni en octobre : la première étape est le choix des documents supports de l'étude de cas.

C'est une étude cas proche de l'actuelle ET2 mais avec un questionnement différent.

E7-2

Des SPS aux SPV

- Les Situations Professionnelles Significatives (SPS) sont représentatives des compétences clés de l'emploi type ciblé par le diplôme. Elles sont décrites dans le référentiel professionnel.
- Pour le BTSA DATR, elles sont au nombre de 14 regroupées en 3 champs de compétences :
 - conception, mise en œuvre et animation de projets
 - gestion d'une structure
 - communication et médiation
- Les Situations Professionnelles Vécues (SPV) sont réellement vécues par le candidat dans un contexte précis (périodes de stage en milieu professionnel). Elles permettent d'évaluer la démarche mise en œuvre par l'apprenant et les capacités mobilisées dans ce cadre.

Une SPV est le résultat d'un travail sur les 2 années de formation

Questionnement

- 1 SPV pour une SPS ou une partie de SPS? 1 SPV pour plusieurs SPS ? Oui.
- les situations supports pour les SPV ? Une même situation professionnelle peut-elle servir à la présentation de plusieurs SPV ? Oui à condition que la situation permette la distinction des 2SPV.
- Les 2 SPV nécessaires peuvent-elles être en lien avec le même stage ? Oui.
- 1 SPV est-elle envisageable
 - en dehors du stage principal ? Oui
 - En dehors du « stage » ? Non.
- Peut-on s'appuyer sur une situation professionnelle collective pour présenter une SPV ? Oui, à condition que l'expérience personnelle de l'étudiant soit avérée.
- Quid de la validation des SPV par l'équipe pédagogique?
Elle est souhaitable.

Pistes pour valider les SPV ?

- Discussion entre l' étudiant et l' enseignant (et maître de stage ?)
- Construire un support de discussion pour validation

Rappel de l' importance du choix d' une structure (encadrement, informations disponibles, adaptation au projet de l' étudiant, permettant l' acquisition d' une ou plusieurs SPV).

Pistes de support pour aider le candidat à identifier des SPV potentielles pour l'ET3 (critères de recevabilité)

En amont du choix susciter le questionnement :

Est-ce que la situation est dans un cadre professionnel ?

Quel était votre rôle ? Votre implication ?

Quel lien avec une ou des SPS ? À quelle SPS se rapporte-t-elle ?

Que connaissez-vous du contexte (QQOQCP ...) ?

Quelles connaissances techniques, quels outils sont utilisés ?

Cette situation professionnelle vous a interpellée, pourquoi ? De quelle manière ? (par rapport à la pratique, par rapport au projet professionnel, par rapport à votre vision de la réalité professionnelle)

Permet-elle de conduire une analyse critique de la situation vécue ?

Quel lien avec votre parcours (ou projet ?) professionnel ?

Remarque : s'appuyer sur les documents issus de groupe de travail en lien avec l'ET3 actuel...

Articulation avec le M11 : Ses objectifs sont centrés sur la maturation du projet personnel et professionnel de l'étudiant. Ce n'est pas un espace temps dédié à la préparation de l'E7.

SPV et épreuve E7-2 (nature de la situation d'évaluation /ns)

« Elle s'appuie sur des situations professionnelles vécues (SPV) au cours des périodes de stages. Ces SPV sont établies en référence aux quatorze situations professionnelles significatives (SPS) figurant dans le référentiel professionnel.

Les SPV doivent avoir été réellement et concrètement expérimentées par l'apprenant lors des périodes de stages en milieu professionnel (M61).

L'objectif est d'évaluer la démarche mise en oeuvre par l'apprenant et les capacités mobilisées dans le cadre de deux SPV au cours des périodes de stages.

Une SPV, **au moins**, sera en relation avec la mission principale du stage principal (M61). »



la mission principale

Pr é cisions

La deuxième SPV pourra être issue d' une autre période de stage (principal, autre période de stage ...) permettant une expérience individuelle dans une situation professionnelle, liée à une SPS du référentiel professionnel du BTSA DATR.

Rappels pour l'élaboration de la note de synthèse

Ns : La forme : « note de synthèse de 5 pages maximum, envoyée à l'enseignant membre de jury. La note doit comporter les éléments suivants : le contexte, la mission confiée, l'action conduite, les 2 SPV.

La note de synthèse est obligatoire.

La qualité de la note de synthèse est prise en compte dans l'évaluation globale. »

Remarques :

- La note de synthèse

Autonomie des équipes et des candidats pour sa présentation

Envoyée à l'enseignant et consultable par le professionnel au moment de l'épreuve

- Pour le jury : que faire lorsque la note de synthèse n'est pas envoyée ?

Le problème de l'absence de la note de synthèse demande un arbitrage du bureau des examens. En effet, il apparaît y avoir obligation à « recevoir le candidat », mais comment prendre en compte l'absence de note de synthèse (?)